

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le mardi 9 octobre 2018, à l'hôtel de ville du même endroit à 20 h.

Cette séance est sous la présidence du maire suppléant David Landry.

Sont présents les conseillers(ère) :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Rachel Dugas	conseillère poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5

Sont absents :	Sandra McBrearty	conseillère poste #6
	Yvan St-Pierre	Maire

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, est présente.

277-10-2018

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant, David Landry, déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue à tous.

278-10-2018

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la demande du maire suppléant, David Landry, la conseillère Rachel Dugas, fait lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 octobre 2018, qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Rapport des membres du conseil
5. Adoption du procès-verbal du 4 septembre 2018
6. Correspondance
7. Finances (comptes pour approbation et dépôt d'un état des revenus et dépenses)
8. Demande de don
9. Rapport d'entretien de la route verte (PAFERV)
10. Subvention programme d'aide à la voirie locale-Volet Projets particuliers d'amélioration-Attestation des travaux
11. Vente d'un terrain route 132 Est (6 283 687)- Mécanique Guy Caissy inc.
12. Refinancement du règlement #265 et #270
13. Attestation des travaux du mur P-19035-Chemin du Sud-de-la-Rivière
14. Demande collective au programme de soutien aux politiques familiales municipales-Coordination des travaux par la MRC d'Avignon
15. Protocole d'entente-Prix Excélan loisir et sport-édition 2019
16. Formation pompiers volontaires-Programme d'aide financière
17. Réfection du chemin du Sud-de-la-Rivière-Décompte progressif
18. Regroupement de l'Office Municipal d'Habitation de Nouvelle, New Richmond, Bonaventure et Paspébiac
19. Autorisation d'engager des dépenses pour le 150^e
20. Mentions de félicitations- Course des Galopeux-Raid international Gaspésie 2018 et Journées de la culture
21. Période de questions pour le public
22. Clôture de la séance
23. Levée de la séance

Suite à cette lecture, il est proposé par la conseillère Geneviève Labillois et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

279-10-2018 **3. CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire suppléant, David Landry, constate qu'il y a quorum. La séance peut-être tenue.

280-10-2018 **4. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

À tour de rôle, les membres du conseil font état des rencontres et des actions effectuées au cours du dernier mois.

281-10-2018 **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2018**

Les conseillers ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2018, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2018 soit adopté tel que présenté.

282-10-2018 **6. CORRESPONDANCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, fait un résumé de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

283-10-2018 **7. FINANCES (COMPTES POUR APPROBATION ET RAPPORT ET DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES)**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés et des comptes à payer au montant total de 398 756,76 \$ (comptes payés au cours du mois, 65 455,81 \$ (salaires inclus), et des comptes à payer de 333 300,95 \$).

Un état des revenus et dépenses est déposé au conseil municipal.

284-10-2018 **8. DEMANDE DE DON**

Aucune demande

285-10-2018 **9. RAPPORT D'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE (PAFERV)**

Il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le rapport d'entretien pour les sentiers de la Route Verte (Les Sentiers de Shoolbred) pour l'année 2018 soit accepté au montant de 23 626,03 \$

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, soit autorisée à présenter pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, le rapport d'entretien pour l'année 2018 au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports permettant ainsi, l'obtention de la subvention d'aide à l'entretien de la Route Verte.

286-10-2018 **10. SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION-ATTESTATION DES TRAVAUX**

Il est proposé par la conseillère Geneviève Labillois et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Maguire, et ce, pour un montant total de 133 002,10\$ plus taxes applicables conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

287-10-2018

11. VENTE D'UN TERRAIN ROUTE 132 EST (6 283 687) MÉCANIQUE GUY CAISSY INC.

Considérant que Mécanique Guy Caissy inc. représenté par Monsieur Guy Caissy désire acquérir le lot 6 283 687 du cadastre du Québec;

Considérant que ce lot appartient à la municipalité;

Considérant que Mécanique Guy Caissy inc. représenté par Monsieur Guy Caissy a fait une offre à la municipalité pour la somme de 35 000,00 \$ afin de se porter acquéreur de ce lot;

Considérant que Me Nancy Roy, notaire à produit un projet d'acte de vente, lequel projet a été accepté par la municipalité et l'acquéreur;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Nouvelle accepte de vendre le lot 6 283 687 du Cadastre du Québec à Mécanique Guy Caissy inc. représenté par Monsieur Guy Caissy pour la somme de 35 000\$ plus les taxes applicables s'il y a lieu.

Que Mécanique Guy Caissy inc. représenté par Monsieur Guy Caissy assume les frais du notaire reliés à l'achat de ce terrain et 50% des factures de l'arpenteur géomètre selon entente.

Que la municipalité autorise Arlene McBrearty, directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou Yvan St-Pierre, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, l'acte de vente et tout document nécessaire et utile concernant ce dossier.

288-10-2018

12. REFINANCEMENT DE GRÉ À GRÉ/RÈGLEMENT #265/#270 AU MONTANT DE 76 400\$

Considérant que l'emprunt pour les règlements #265 et #270 viendra à échéance le 9 octobre 2018 ;

Considérant que le montant du renouvellement est de 76 400\$ et que le ministère des Finances Québec autorise la Municipalité de Nouvelle de renouveler de gré à gré considérant que le montant est inférieur à 100 000\$;

Considérant la proposition de la Caisse Desjardins de Tracadie à un taux d'intérêt de 4,65%;

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Nouvelle accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de Tracadie pour son emprunt de 76 400\$, et ce, pour un terme de 5 ans pour le règlement #265 (13 900\$) et de 5 ans pour le règlement #270 (62 500\$);

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, soit mandatée pour signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, tout document pour ce dossier.

289-10-2018

**13. ATTESTATION DES TRAVAUX DU MUR DE SOUTÈNEMENT P-19035-
CHEMIN DU SUD-DE-LA-RIVIÈRE**

Considérant que la Municipalité de Nouvelle a fait des travaux de réfection du mur de soutènement P-19035 au chemin du Sud-de-la-Rivière;

Considérant que le MTMDET désire obtenir une résolution décrétant les travaux terminés pour verser la dernière tranche de la subvention accordée à la municipalité pour faire ces travaux

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Geneviève Labilloy et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle décrète que les travaux de réfection du mur de soutènement P-19035 au chemin du Sud-de-la-Rivière sont terminés.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, soit autorisée à signer tout document relié à ce dossier.

290-10-2018

**14. DEMANDE COLLECTIVE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES – COORDINATION DES
TRAVAUX PAR LA MRC D'AVIGNON**

Attendu que le Ministère de la Famille, via le Programme de soutien aux politiques familiales, offre un soutien financier et technique aux municipalités qui désirent se doter d'une politique municipale familiale ou mettre à jour celle qu'elles ont déjà ;

Attendu qu'il est possible de déposer une demande collective combinant l'élaboration d'une nouvelle politique familiale et d'un plan d'action pour la MRC d'Avignon et la mise à jour des politiques familiales municipales et des plans d'action existants ;

Attendu que notre municipalité a à cœur le bien-être des familles et qu'elle souhaite procéder à la mise à jour de sa politique familiale municipale ;

Attendu que lors de la rencontre du Conseil des maires du 18 septembre 2018, les maires ont exprimé un intérêt envers l'élaboration d'une nouvelle politique familiale pour la MRC d'Avignon dans le cadre d'une demande collective ;

Attendu que l'ensemble des municipalités de la MRC d'Avignon ont déjà élaboré une politique familiale municipale il y a plus de trois ans et que ces politiques pourraient être mises à jour dans le cadre d'une demande collective ;

Attendu que la MRC pourrait recevoir un montant de 15 000 \$ et que chaque municipalité participante pourrait recevoir un montant de 2 500 \$ dans le cadre d'une demande collective ;

Attendu que chaque municipalité souhaitant participer à la demande collective doit signifier par résolution que les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que la Municipalité de Nouvelle participe à la demande collective présentée par la MRC d'Avignon et les municipalités participantes pour la mise à jour des politiques familiales municipales et l'élaboration d'une nouvelle politique familiale pour la MRC, incluant les plans d'actions qui y sont reliés ;

Qu'elle collabore aux travaux d'élaboration de la nouvelle politique familiale régionale et du plan d'action pour la MRC d'Avignon ;

Que les travaux soient réalisés sous la coordination de la MRC d'Avignon.

291-10-2018

15. PROTOCOLE D'ENTENTE-PRIX EXCÉLAN LOISIR ET SPORT-ÉDITION 2019

Considérant que la Municipalité de Nouvelle s'est manifesté pour organiser les Prix ExcÉlan loisir et sport, édition 2019 ;

Considérant que cette structure organisationnelle est coordonnée par URLS GÎM ;

Considérant que l'objectif de cet événement est de favoriser la reconnaissance des intervenants en loisir et valider l'intervention loisir en région ;

Considérant que la Municipalité de Nouvelle désire reconnaître le travail des bénévoles dans tous les secteurs du loisir ;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle s'engage à organiser l'événement « Les Prix ExcÉlan loisir et sport dans sa municipalité, édition 2019.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, soit mandatée pour signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, tout document relatif à ce dossier.

292-10-2018

16. FORMATION POMPIERS VOLONTAIRES-PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu que le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Municipalité de Nouvelle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Municipalité de Nouvelle prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Avignon en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Avignon.

293-10-2018

17. RÉFECTION DU CHEMIN DU SUD-DE-LA-RIVIÈRE-DÉCOMPTE PROGRESSIF

Considérant la résolution 211-07-2018 octroyant le contrat à Gervais Dubé inc. pour la réfection du chemin du Sud-de-la-Rivière;

Considérant que les travaux sont évalués approximativement à 836 306,40 \$ taxes nettes incluses;

Considérant que Gervais Dubé inc. a présenté un premier décompte progressif (1163) pour les travaux qui ont été exécutés en date du 28 septembre 2018;

Gervais Dubé inc. Facture : 1163 119 082,89\$ plus taxes applicables

Considérant l'approbation de la firme ARPO Groupe-conseil inc. pour le paiement;

Il est proposé par la conseillère Geneviève Labillois et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise le paiement 1163 à Gervais Dubé inc. au montant de 119 082,89\$ plus taxes applicables.

294-10-2018

18. REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NOUVELLE, DE NEW RICHMOND, DE BONAVENTURE ET DE PASPÉBIAC

Attendu que l'Office municipal d'habitation de Nouvelle, l'Office municipal d'habitation de New Richmond, l'Office municipal d'habitation de Bonaventure et l'Office municipal d'habitation de Paspébiac ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

Attendu que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Nouvelle, de New Richmond, de Bonaventure et de Paspébiac un projet d'entente de regroupement des QUATRE (4) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Attendu que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Attendu qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers; Rachel Dugas et Rémi Caissy se retirent de la décision considérant qu'ils font partie du conseil d'administration.

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle recommande favorablement le regroupement l'Office municipal d'habitation de Nouvelle, de New Richmond, de Bonaventure et de Paspébiac suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

295-10-2018

19. AUTORISATION D'ENGAGER DES DÉPENSES POUR LE 150^e

Considérant qu'à partir d'octobre 2018, la municipalité devra procéder à des dépenses et des signatures de contrat concernant les activités du 150^e;

Pour ce motif, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, à engager des dépenses et signer tout document relatif au 150^e.

296-10-2018

20. MENTIONS DE FÉLICITATIONS-COURSE DES GALOPEUX-RAID GASPÉSIE 2018-JOURNÉES DE LA CULTURE

Une mention de félicitations sera envoyée au nom du conseil municipal aux organisateurs et aux bénévoles pour leur travail en faveur de la Course des Galopeux, du Raid Gaspésie 2018 et les Journées de la culture

297-10-2018

21. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Le maire et les conseillers répondent aux questions posées.

298-10-2018

22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire suppléant, David Landry, déclare la séance close.

299-10-2018

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy que la séance soit levée à 20 h 20.

David Landry,
Maire suppléant

Arlene McBrearty
Directrice générale et secrétaire-trésorière